

Compte-rendu tables citoyennes - « Villeurbanne à mi-parcours »

Date	Secteur	Animateurs	Intitulé de la table
08/03 /2018 – 19h	Gratte-Ciel / Dedieu / Charmettes/ Charpennes / Tonkin	Dany Montois Franck Neyron	Table 2 - Mes déplacements en ville

Axe général du débat	Le débat a principalement porté sur des questions de partage de l'espace public, de développement de l'offre de bus, de sécurisation des déplacements actifs, d'augmentation des capacités de stationner, d'expérimentation de nouvelles technologies et de création de zones apaisées.
Propositions jugées prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> . <u>Partager de façon plus équitable l'espace public</u> avec un respect des réglementations (stationnement sur bandes cyclables et traversées piétonnes ; vélos sur trottoirs....) en améliorant notamment la sécurité des modes les plus vulnérables (piétons, cyclistes). Il est également évoqué avec insistance la recrudescence des engins roulants sur trottoirs (trottinettes électriques ou non, skate – board, mono wheel, vélos) qui mettent en danger les piétons les plus vulnérables. . <u>Développer l'offre des TC</u> et en particulier celle des bus par l'augmentation des fréquences et par l'extension des plages horaires (tôt le matin et tard le soir). Il a été également évoqué la gratuité des TC pour accroître le nombre d'utilisateurs. Par ailleurs, il a été demandé de mettre en œuvre une concertation habitants au sujet du projet de tracé de la future ligne T6.
Autres propositions ou objectifs retenus	<ul style="list-style-type: none"> . <u>Renforcer la sécurisation du réseau cyclable</u> (surtout vis-à-vis des véhicules) ainsi que ses continuités/connexions et sa signalétique (aide à s'orienter et choisir son itinéraire). Il est également évoqué la nécessité d'informer les multiples types d'utilisateurs (trottinettes électriques ou non, skate – board, mono wheel, vélos) de la réglementation en vigueur (obligation d'utiliser les bandes cyclables ou les trottoirs ?) . <u>Faciliter et accroître les capacités de stationner</u> par la mutualisation de parkings privés et par le 1^{er} quart d'heure gratuit. Par ailleurs, il est fait état de la recrudescence du stationnement illicite et gênant. . <u>Expérimenter de nouvelles technologies</u> pour fluidifier la circulation et éviter les goulots d'étranglement (signalisation et information des automobilistes en temps réel vers des itinéraires bis) ce qui permettrait, entre autres, de limiter la pollution. Il est également évoqué l'expérimentation de véhicules autonomes et de trottoirs producteurs d'énergie (dalles équipées de micro-capteurs). . <u>Développer les zones apaisées</u> pour réduire les nuisances (bruit, accidentologie, pollution...).

